



AMOPA

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

30, Avenue Félix Faure - 75015 PARIS

Tél. : 01 45 54 50 82 - Site : www.amopa.asso.fr

CONCOURS NATIONAL 2016-2017 Défense et Illustration de la Langue française

Classes des collèges

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sujets proposés

Les travaux devront être réalisés en classe - Les formes poétiques ne seront pas acceptées

CLASSES de 5^e- 6^e

Dans quel pays rêvez-vous de voyager ? Que pensez-vous y découvrir ? Laissez libre cours à votre imagination.

CLASSES de 4^e- 3^e

A partir de ce que vous observez, quel avenir imaginez-vous, pour vous-même et pour le monde de demain ?

OU

Un sujet proposé par le professeur énoncé clairement en tête de la copie

PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les formes fixes ou libres seront acceptées. Ecrire un poème ne dépassant pas une page.

PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

CLASSES de 4^e et 3^e

Ecrire une nouvelle de 5 pages au maximum. La présentation "traitement de texte" est demandée.

IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

- 1) Les travaux devront être strictement **personnels, individuels** et **authentiques**.
- 2) Chaque copie devra porter, de façon lisible : nom, prénom, classe de l'élève, nom et coordonnées de l'établissement ainsi que la signature du professeur.
- 3) Les cinq meilleures copies par classe et par niveau devront être adressées **exclusivement à la section AMOPA départementale à la date et à l'adresse indiquées ci-dessous** pour faire l'objet d'une première sélection par les jurys départementaux. Les copies sélectionnées seront transmises au jury national. **Aucune copie adressée directement au Secrétariat national de l'AMOPA ne sera prise en compte.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Secrétariat national.

Cadres à compléter par la section AMOPA départementale

Date de retour des copies

24 février 2017

Adresse de retour des copies

Prix nationaux : livres, voyages, séjours touristiques

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies solennelles

Le Palmarès national pourra être consulté sur le site internet de l'AMOPA début mai 2017



AMOPA

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

30, Avenue Félix Faure - 75015 PARIS

Tél. : 01 45 54 50 82 - Site : www.amopa.asso.fr

CONCOURS NATIONAL 2016-2017 Défense et Illustration de la Langue française Classes des lycées, classes préparatoires et BTS

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sujets proposés

Les travaux devront être réalisés en classe

Les expressions artistiques sont multiples. Laquelle préférez-vous ? Expliquez pourquoi.

OU

Un sujet proposé par le professeur, énoncé clairement en tête de la copie.

PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les formes fixes ou libres seront acceptées. Ecrire un poème ne dépassant pas une page.

PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire une nouvelle de 6 pages au maximum. La présentation « traitement de texte » est demandée.

IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

1°/Les travaux devront être strictement **personnels, individuels** et **authentiques**.

2°/Chaque copie devra porter, de façon lisible : nom, prénom, classe de l'élève, nom et coordonnées de l'établissement ainsi que la signature du professeur.

3°/Les cinq meilleures copies par classe et par niveau devront être adressées **exclusivement à la section AMOPA départementale à la date et à l'adresse indiquées ci-dessous** pour faire l'objet d'une première sélection par les jurys départementaux. Les copies sélectionnées seront transmises au jury national. Aucune copie adressée directement au Secrétariat national de l'AMOPA ne sera prise en compte.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Secrétariat national.

Cadres à compléter par la section AMOPA départementale

Date de retour des copies

24 février 2017

Adresse de retour des copies

Prix nationaux : livres, voyages, séjours touristiques

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies solennelles

Le Palmarès national pourra être consulté sur le site internet de l'AMOPA début mai 2017



AMOPA

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

30, Avenue Félix Faure - 75015 PARIS

Tél. : 01 45 54 50 82 - Site : www.amopa.asso.fr

CONCOURS NATIONAL 2016-2017

Défense et Illustration de la Langue française

Classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sujets proposés

Les travaux devront être réalisés en classe. Les formes poétiques ne seront pas acceptées.
Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite.

Un nouvel élève vient d'arriver dans votre classe. Il parle peu. Avec des camarades, vous décidez de l'accueillir.
Que lui dites-vous et que faites-vous pour en faire un nouvel ami ?

OU

Un sujet proposé par le professeur, énoncé clairement en tête de la copie.

IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

- 1) Les travaux devront être strictement **personnels, individuels et authentiques**.
- 2) Chaque copie devra porter, de façon lisible : nom, prénom, classe de l'élève, nom et coordonnées de l'établissement ainsi que la signature du professeur.
- 3) Les cinq meilleures copies par classe et par niveau devront être adressées **exclusivement à la section AMOPA départementale à la date et à l'adresse indiquées ci-dessous** pour faire l'objet d'une première sélection par les jurys départementaux. Les copies sélectionnées seront transmises au jury national. Aucune copie adressée directement au secrétariat national de l'AMOPA ne sera prise en compte.
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Secrétariat national.

Cadres à compléter par la section AMOPA départementale

Date de retour des copies

24 février 2017

Adresse de retour des copies

Prix nationaux : livres, voyages, séjours touristiques.

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies solennelles.

Le Palmarès national pourra être consulté sur le site internet de l'AMOPA début mai 2017.



AMOPA

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

30, Avenue Félix Faure - 75015 PARIS

Tél. : 01 45 54 50 82 - Site : www.amopa.asso.fr

PRIX DE GEOGRAPHIE 2016-2017

**Classes des lycées, classes préparatoires et étudiants des universités
en Histoire et Géographie**

Sur l'initiative et grâce à la générosité de Jean Sarraméa et Alice Griotier

Sujets proposés

- Soit une étude sur le tourisme : géographie d'une région, d'un site ou d'un espace transfrontalier. On analysera les facteurs d'attraction, l'origine des touristes, les impacts des activités sur le paysage.
- Soit l'élaboration d'un projet, virtuel ou réalisé, d'aménagement du territoire à l'échelle locale (ex : communauté de communes), régionale ou transfrontalière.
- Soit une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques.

Le jury prendra en compte la dimension humaine et culturelle.

Seront appréciés les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe ou année d'étude du candidat ; nom, adresse postale et électronique de l'établissement), doivent obligatoirement être adressées avant le 29 septembre 2017 au Secrétariat national de l'AMOPA.

La signature du professeur, attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel, est obligatoire.

LES PRIX

PREMIER PRIX : 2 500 €

Les prix seront attribués le 19 octobre 2017.

En fonction des décisions du Jury, d'autres prix pourront être décernés.



AMOPA

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

30, Avenue Félix Faure - 75015 PARIS

Tél. : 01 45 54 50 82 - Site : www.amopa.asso.fr

PRIX D'HISTOIRE 2016-2017

**Classes des lycées, classes préparatoires et étudiants des universités
en Histoire et Géographie**

Prix à la mémoire d'Alice Berthet

attribué grâce à la générosité de Michel Berthet et de ses amis

Sujets proposés

Le candidat, seul ou aidé de son professeur, ira s'entretenir avec une personne à la vie remarquable :

- une personne de métier,
- une personne engagée (humanitaire, syndicalisme, vie associative, vie politique...),
- un artiste,
- un intellectuel, ...

A la suite de cette rencontre, il reconstituera un récit de vie en le replaçant dans le temps des événements (une histoire dans l'Histoire) et il montrera que cette existence est exemplaire, son message est toujours d'actualité pour la jeunesse.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe ou année d'étude du candidat ; nom, adresse postale et électronique de l'établissement) doivent obligatoirement être adressées avant le **29 septembre 2017** au Secrétariat national de l'AMOPA.

La signature du professeur, attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel, est obligatoire.

LES PRIX

PREMIER PRIX : 1 250 €

DEUXIEME PRIX : 750 €

Les prix seront attribués le 12 octobre 2017.